

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Guillaume Roy

<https://www.cadre21.org/membres/4ce886a8f084e562afdd188e>

Date d'obtention : 2024-02-21 15:10:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime
2. Évaluer l'incident (grille d'évaluation)
3. Vérifier l'information
4. Parler au jeune instigateur
5. Déterminer s'il s'agit d'un geste impulsif ou malveillant
6. Si aucune infraction criminelle n'a été commise, gérer la situation en conformité avec les politiques de l'établissement et s'assurer de l'intégrité physique et psychologique des jeunes impliqués.
7. S'il s'agit d'un geste malveillant, consulter le service de police qui prendra charge de la suite des procédures.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'auteur du signalement est la première personne à rencontrer.

La grille d'évaluation doit être complétée pour chaque personne rencontrée.

Il faut agir rapidement pour éviter la diffusion des photos ou vidéos.

Le service de police doit être impliqué s'il y a un refus de collaboration de la part des personnes impliquées ou si le geste est malveillant.

En tout temps, il faut éviter la consultation des photos ou des vidéos, préserver l'identité de chacun des jeunes impliqués et s'assurer l'intégrité physique et psychologique des jeunes impliqués.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape de la grille d'évaluation à l'instigateur du geste qui concerne la nature de l'événement.